
De la ségrégation belgo-française ?

Posté par Xavier - 26-12-2007 à 21:59

J'ai reçu ce message aujourd'hui. Je profite de ce forum pour y répondre.

Bravo Xavier ! Ton site est magnifique ! Fonctionnel, pratique, aéré, lumineux !
Tu auras du succès. Juste un regret... la navigation fluviale étant par nature sans frontières, pourquoi faire de la ségrégation belge...?

Merci pour les encouragements. Ça fait plaisir !

Avant de répondre, j'ai été voir la définition de « ségrégation » : « fait de séparer, de mettre volontairement de côté ». Ce n'est évidemment pas mon souhait ;-)

Mes motivations ont été les suivantes :

- 1) Rassembler en un seul endroit facilement accessible les infos légales et administratives spécifiques à l'habitat fluvial en Belgique.
- 2) Permettre de prolonger en ligne les échanges entamés lors de la première soirée fluviale à Namur il y a quelques mois.
- 3) Ne pas créer un site « concurrent » à Aquaforum, que je fréquente depuis des années, que j'apprécie et estime beaucoup.

Ceci dit, le site est évidemment non seulement accessible à tous les habitants de l'eau francophones, indifféremment de leur lieu d'amarrage ou de leur nationalité, mais j'attends avec impatience les contributions de nos amis français, suisses, québécois... Patrick (La Favorise) a déjà lancé le mouvement... Merci !

Faites-moi plaisir : inscrivez-vous et venez vous présenter sur le forum dans la rubrique "Présentations". On va lancer le mouvement de l'ouverture au-delà des frontières nationales :-)

Et une question: avec quel logiciel l'as-tu conçu ce beau site ? Est-ce ton métier ?

Le logiciel utilisé est Joomla. Et, oui, c'est, en partie, mon métier... Mais ce beau site est surtout l'œuvre de Bertrand, un collègue informaticien. Merci à lui !

=====